Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOULOGNE SUR MER - 6202 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 26/10/2026 - 8381 - 2001 B 60003 - 434 080 768 - A.T.S

A.T.S
Porte Multimodale de l'AA
Rue Lavoisier
62510 ARQUES
RCS BOULOGNE SUR MER : 434 080 768

DEPOT DES COMPTES ANNUELS 2025
AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

SOMMAIRE

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Pour copie conforme
Le Gérant

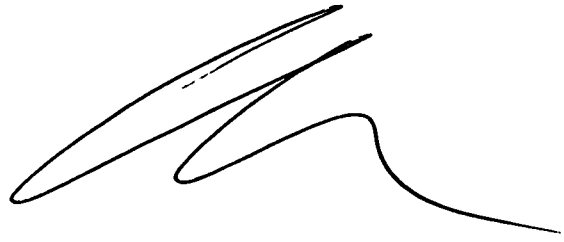

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : SARL ATS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : Rue Lavoisier 62510 ARQUES — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 3 4 0 8 0 7 6 8 0 0 0 3 0 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement *	AB		AC		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	46 349	AS 26 347	20 002	26 014
	Autres immobilisations corporelles	AT	134 241	AU 110 135	24 106	37 445
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	15	CT	15	15
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	6 398	BI	6 398	6 398
	TOTAL (II)	BJ	**187 002**	BK **136 481**	**50 520**	**69 872**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	8 087	BM	8 087	5 000
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	350 164	BY 9 141	341 023	337 686
	Autres créances (3)	BZ	99 839	CA	99 839	29 750
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	210 352	CG	210 352	262 422
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	1 345	CI	1 345	3 104
	TOTAL (III)	CJ	**669 787**	CK **9 141**	**660 646**	**637 962**
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**856 789**	1A **145 622**	**711 166**	**707 834**

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 6 398 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SARL ATS — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 12 576)	DA	12 576	12 576
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	198 932	101 422
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**157 615**	**267 511**
	Subventions d'investissement	DJ	5 895	7 695
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**377 018**	**391 203**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	407	427
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 000	9 000
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	163 993	167 119
	Dettes fiscales et sociales	DY	165 748	139 726
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		358
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**334 148**	**316 631**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**711 166**	**707 834**

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	334 148	316 631
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	407	427

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **711 166** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 641 180** euros et un total **charges** de **1 483 565** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **157 615** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Changement de méthode comptable

La société a appliqué, à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, le règlement de l'Autorité des normes comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation du Plan

Règles et Méthodes Comptables

Comptable Général.

Ce changement de méthode comptable concerne principalement la présentation du compte de résultat, notamment en redéfinissant le périmètre du résultat exceptionnel ce qui induit un reclassement des charges et produits concernés en résultat d'exploitation ou en résultat financier, en fonction de leur nature économique.

Conformément aux dispositions transitoires prévues par le règlement précité, ce changement a été appliqué de manière prospective. En conséquence, les données comparatives relatives à l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'un retraitement et restent présentées selon les règles comptables antérieurement applicables.

Ce changement de méthode n'a pas d'impact sur le résultat comptable ni sur la situation nette de l'entreprise à la clôture de l'exercice.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	46 349					46 349
	Instal., agencement, aménagement divers	124 069					124 069
	Matériel de transport			233			233
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 939					9 939
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**180 356**		**233**			**180 589**
FINANCIERES	Participations	15					15
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	6 398					6 398
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**6 413**					**6 413**
	TOTAL	**186 769**		**233**			**187 002**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d'amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de dév eloppement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			20 334	6 013		26 347
	Autres Instal., agencement, aménagement div ers			87 955	12 536		100 491
	Matériel de transport				178		178
	Matériel de bureau, mobilier			8 608	857		9 465
	Emballages récupérables et div ers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**116 897**	**19 585**		**136 481**
	TOTAL			**116 897**	**19 585**		**136 481**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de dév eloppement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt div ers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, div ers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	9 141			9 141
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**9 141**			**9 141**
	TOTAL GENERAL	**9 141**			**9 141**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	6 398	6 398	
	Clients douteux ou litigieux	10 911	10 911	
	Autres créances clients	339 253	339 253	
	Créances représentativ es des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 000	6 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	39 514	39 514	
	Taxes sur la v aleur ajoutée	53 228	53 228	
	Autres impôts, taxes v ersements assimilés			
	Div ers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs div ers	1 097	1 097	
	Charges constatées d'av ance	1 345	1 345	
	TOTAL DES CREANCES	**457 745**	**457 745**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et av ances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires conv ertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	407	407		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières div ers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	163 993	163 993		
	Personnel et comptes rattachés	14 929	14 929		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 054	19 054		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la v aleur ajoutée	131 076	131 076		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	689	689		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	4 000	4 000		
	Autres dettes				
	Dette représentativ e de titres empruntés				
	Produits constatés d'av ance				
	TOTAL DES DETTES	**334 148**	**334 148**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	4 000			

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	825,00	15,2436	12 576,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**825,00**	**15,2436**	**12 576,00**

Charges à payer (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	407	427	(20)	-4,74
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 244	31 653	12 591	39,78
Dettes fiscales et sociales	7 628	5 591	2 037	36,43
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	52 279	37 672	14 607	38,78

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	1 345	3 104	(1 759) -56,68
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	1 345	3 104	(1 759) -56,68

A.T.S.

Société à responsabilité limitée à Associée Unique au capital de 12 576 euros
Siège social : Rue Lavoisier - Porte Multimodale de l'Aa
62510 ARQUES
434 080 768 RCS BOULOGNE SUR MER

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 s'élevant à 157 614,95 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	157 614,95 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 121,212 euros par part	100 000,00 euros
Le solde	57 614,95 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 256 547,13 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 30 Juin 2026.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 Décembre 2022 : Néant
- Exercice clos le 31 Décembre 2023 : 150 000,00 euros,
- Exercice clos le 31 Décembre 2024 : 170 000,00 euros,

Par ailleurs, il est à noter une distribution exceptionnelle de l'ordre de 45 000 Euros en date du 10 Septembre 2024.

Certifié conforme
La Gérance

